



Termes de Référence Evaluation Finale

**Titre : Renforcement du Centre de Formation et Insertion
Professionnelle (CFIP) de Nouakchott – Mauritanie (07-PR1-2009)
Appel: Projets AECID 2007.**

1. Introduction

Cáritas Española réalise des projets de coopération au développement du point de vue de la « coopération fraternelle », une modalité de coopération qui cherche à donner plus de pouvoir aux Cáritas Locales du Sud, d'une part par le renforcement de leurs structures et d'autre part par le maintien d'une présence active aussi bien dans les réseaux européens que dans les réseaux internationaux.

Comme membres de Cáritas Española nous considérons essentiel de faire le suivi et l'évaluation de tous nos projets et programmes, afin d'optimiser les résultats de nos actions et encourager également l'apprentissage.

L'Aire de Coopération Internationale de Cáritas Española comprend une Unité d'Appui Technique de Coopération au Développement et Aide Humanitaire, qui s'occupe, parmi d'autres fonctions, de l'accompagnement pendant le processus d'évaluation, ayant, avec le Responsable du projet et la Contrepartie sur le terrain, la responsabilité de rédiger les TdR de cette évaluation, ainsi que de convoquer, recevoir et évaluer les propositions que nous recevons des Equipes d'Evaluation Indépendantes.

Le projet à évaluer est: **“Renforcement du Centre de Formation et Insertion Professionnelle (CFIP) de Nouakchott, Mauritanie”**, financé lors de l'appel de projets de l'AECID de l'année 2007.

Il s'agit d'une **évaluation finale externe**, qui prétend analyser, non seulement les différentes méthodes de diagnostic, de formulation et d'exécution du projet, mais aussi les résultats obtenus une fois réalisés les activités programmées. Cette évaluation externe analyse également les éléments négatifs qu'il faut corriger afin de consolider les impacts positifs de cette vaste action et d'accommoder les actions aux besoins réels des populations défavorisées auxquelles elle est dirigée.

Les dimensions de genre et d'environnement doivent être tenues en considération de façon transversale.

L'une des principales fonctions de l'évaluation que nous présentons sera celle d'obtenir des données objectives afin d'améliorer la continuité de l'intervention pendant les deux années suivantes.

2. Objet d' évaluation et antécédents:

Le Projet objet de l' évaluation, intitulé "Renforcement du Centre de Formation et Insertion Professionnel (CFIP) de Nouakchott, Mauritanie", fut approuvé lors de l' Appel de projets pour le développement 2007 et son exécution mise en marche le 15 décembre 2007. Initialement, on avait prévu une durée de 24 mois, mais on avertit l' AECID de la prorogation de ce délai d'exécution pour une période de 3 mois, suivant la réglementation ; c'est -à dire, jusqu' au 15 mars 2010.

Par conséquent, l'évaluation que l'on a l'intention de réaliser correspond à une évaluation finale et sera présentée à l' AECID adjointe au rapport final du projet.

Il est important de remarquer que ce projet correspond à la **phase intermédiaire** d'une intervention de 5 ans, qui fut initiée avec un projet pour un an, approuvé lors de l'appel de projets AECID de l' an 2006 et que, une fois achevée cette phase, on commencera la dernière étape du projet, approuvée récemment, lors de l'appel de projets AECID 2009, et dont la durée sera de 2 ans.

Pour cette raison, nous considérons essentiel de réaliser une évaluation pouvant susciter des orientations pour améliorer la qualité de l'exécution, ainsi que des recommandations pour la dernière phase de l'intervention, ce qui permettrait d'établir un Plan d' Amélioration du Projet. Ces recommandations seront partagées avec l'équipe responsable du projet et intégrées dans le nouveau projet approuvé, de façon à ce qu'elles soient d'utilité pratique.

Inscrit dans le secteur de l' Education, plus spécifiquement dans la Formation Professionnelle, le projet est centré dans la création d'opportunités d'emploi pour les jeunes en Mauritanie. Il a comme but spécifique de favoriser l'accès de 330 jeunes âgés entre 13 et 18 ans et provenant de milieux défavorisés, à une formation de qualité qui facilite leur insertion socio professionnelle (Cf. Annexe 1. Matrice de Planification).

Les coordonnées du projet sont les suivantes:

Titre: Renforcement du Centre de Formation et Insertion Professionnelle (CFIP) de Nouakchott, Mauritanie.

Pays: Mauritanie

Lieu d' exécution: Quartier de Dar Naïm, ville de Nouakchott.

Durée de l' exécution: 27 mois.

Date de commencement: 15 Décembre 2007.

Date d' achèvement: 15 mars 2010 (période prolongée une fois envoyée la communication de la prorogation à l' AECID le 26/08/2009).



Secteur de l' intervention: 110 EDUCATION/11120 Services et installations dans le secteur de l' éducation et de la formation.

Budget approuvé:

- Coût total: 554.073 €
- Apport AECID: 442.519 €
- Apport ONGD espagnole (Cáritas Española): 60.015 €
- Autres apports: 51.539 €

Budget subvention AECID An 1: 226.436,26 €.

Budget subvention AECID An 2: 216.080,79 €.

Partenaire local: Caritas Mauritanie.

3. Acteurs impliqués:

Les personnes membres de cette intervention qui agissent comme agents fondamentaux de cette intervention et constituent le groupe d' éventuels informateurs clé pour cette évaluation sont les suivants :

- Personnel du Centre de Formation et Insertion Professionnelle (CFIP): Directrice, Responsable Pédagogique, Responsable d'insertion et le reste du personnel.
- Représentant de l'Association d' Elèves du Centre.
- Représentants de l'Association de Parents du Centre.
- Municipalité de Dar Naïm (alcalde).
- Entreprises qui collaborent avec le CFIP.
- Représentants du Ministère de la Formation Professionnelle.
- Autres institutions: INAP-FTP (Institut National de la promotion de la Formation Technique - professionnelle), ANAPEJ (Agence nationale pour la Promotion d' Emploi pour les Jeunes)...
- Responsable du projet/coordonateur de l' OTC en Nouakchott
- Personnel de Caritas Mauritanie: Directeur, Responsable financier...
- Personnel de Caritas Española: Responsable du projet

En ce qui concerne les acteurs **impliqués directement dans l' évaluation**, on a créé les groupes organisés suivants:

- Unité de gestion de l'évaluation : elle sera formée par deux membres de Caritas Española (Responsable du projet et Responsable des Evaluations) et 2 membres de la contrepartie, Caritas Mauritanie (Directeur et Coordinateur du projet). Cette unité sera chargée d'élaborer les TdR de l'évaluation et de suivre tout le procès, veillant, d' une part, à ce que son développement s'effectue selon accordé et, d'autre part, à ce qu'on atteigne les résultats espérés. C'est cette unité qui organisera le

processus de sélection et le recrutement de l'équipe d'évaluation et qui sera chargée également de la diffusion des résultats de l'évaluation.

- Comité de suivi de l'évaluation: Il sera intégré par les 4 membres de l'Unité de Gestion plus une personne de l'OTC et une autre de l'INAP. Ce comité sera chargé d'accompagner l'équipe d'évaluation dans leur travail sur le terrain et au siège, afin de leur fournir l'information nécessaire pour compléter leur travail ainsi que les documents qui leur seront demandés. Ce comité se réunira en 3 moments clés: au début de l'évaluation; à un moment intermédiaire pour évaluer le brouillon du rapport remis par l'équipe d'évaluation et, finalement, au moment où sera remis le rapport final pour son appréciation définitive afin de présenter les apports qu'ils considéreront utiles. En ce qui concerne la communication avec l'équipe d'évaluation, ce comité désignera une ou deux personnes comme interlocuteurs.

4. Portée de l'évaluation :

L'évaluation sera centrée sur l'intervention réalisée pendant le délai d'exécution du projet (du 15 Décembre 2007 au 15 Mars 2010), mais elle tiendra également en compte les antécédents et la planification de la suite du projet en question. L'évaluation sera effectuée uniquement dans la ville de Nouakchott et dans le quartier de Dar Naïm, où se trouve le CFIP.

Parmi les questions importantes à évaluer en ce qui concerne la planification, l'exécution et les résultats de l'intervention, nous remarquons:

- a) Processus de planification du projet comme phase intermédiaire d'un cycle de 5 ans.
- b) Rapport et coordination entre Caritas Española et Caritas Mauritanie pendant tout le cycle du projet.
- c) Structure de la Direction du projet.
- d) Accomplissement des 5 résultats prévus : réussites et améliorations nécessaires pour le futur (établissement d'un Plan d'Amélioration).
- e) Relation entre CFIP et les entreprises locales et vision que ces entreprises locales ont du centre.
- f) Capacité d'autogestion du CFIP (au niveau aussi bien technique que financier) et degré d'intégration dans la société locale mauritanienne (société civile, institutions gouvernementales, entreprises).

5. Questions et critères de l'Evaluation:

En ce qui concerne des aspects mentionnés dans le volet précédant, nous considérons que les questions que nous posons ci-dessous sont clés pour une évaluation de qualité.:

Besoin d' information	Questions clé
Processus de planification du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Existe-t-il une correspondance entre le projet et les besoins réels de la population bénéficiaire? - Le projet, a-t-il été réalisé d' une façon participative, tenant compte des différents acteurs impliqués? - A-t-on tenu en considération qu' il s'agit d' une phase intermédiaire qui fait partie d' un processus plus vaste ?
Adaptation à des plans de développement à deux niveaux : local et national	<ul style="list-style-type: none"> - A-t-on tenu compte des plans de développement nationaux et locaux? - Est-ce qu' on a tenu compte des priorités de l' AECID dans le pays? - Y a – t-il eu un changement substantiel dans le contexte de politiques locales susceptible de modifier cette adaptation? - ¿Comment les entreprises locales voient elles le Centre ? - Peut-il exister un rapport contractuel entre les entreprises locales et le Centre?
Gestion, organisation, exécution et suivi	<ul style="list-style-type: none"> - L' adaptation de la structure de la contrepartie au projet a-t-elle été correcte? A-t-elle fonctionné correctement ? - La coordination entre l' ONGD espagnole et le partenaire local a-t-elle été correcte ? - Les recours matériels, financiers et humains du projet ont-ils été adéquats pour l' exécution des activités ? - ¿A-t-on réalisé un suivi adéquat et a-t-on établi des mesures de correction en cas de besoin ?
Atteinte de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les résultats ont-ils été atteints ? - Au cas où les résultats ne seraient pas

	<p>atteints ou ne le seraient que partiellement, quels sont les raisons ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - A-t-on établi les bases pour continuer la dernière phase de l' intervention?
Impact	<ul style="list-style-type: none"> - Peut-on mesurer l' impacte produit par le projet ? - S'il en est ainsi, quel a été son impacte sur les bénéficiaires, la population locale et la contrepartie ?
Bénéficiaires et autres acteurs impliqués	<ul style="list-style-type: none"> - La sélection des bénéficiaires a-t-elle été effectuée d'après des critères bien définis ? - Les différentes phases du projet, ont-elles compté avec la participation des bénéficiaires et des autres acteurs impliqués ? - Quel est leur degré de satisfaction avec le projet?
Transfert du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Quelle est la capacité actuelle d' autogestion du centre ? - A-t-on estimé les possibilités réelles qui existent pour le futur du centre ? Quel sont les pas concrets qui ont été donnés à l' égard ?

Note: Las questions ne sont pas ordonnées par ordre d' importance.

En ce qui concerne les critères d' estimation, l' Evaluation doit se baser sur les standards reconnus internationalement. Notamment, on tiendra compte des Critères d' Evaluation de la Coopération Espagnole, priorisés de la façon suivante:

Critère d' évaluation	Priorité
Pertinence: Evaluer l'adéquation des résultats et des objectifs de l' intervention au contexte d' exécution.	1
Efficacité: Mesurer et évaluer le degré de consécution des objectifs initialement prévus.	1
Efficiencie: Etude et estimation des résultats atteints par rapport aux ressources employées.	3
Impacte: Identifier les effets générés par l'intervention, qu' ils soient positifs ou négatifs, attendus ou non, directs ou	

indirects, co-latéraux ou induits.	1
Cohérence: Au niveau interne, elle indique l'articulation des objectifs de l'intervention avec les instruments proposés pour les atteindre et leur adéquation aux problèmes. Au niveau externe, elle analyse la compatibilité de l'intervention avec d'autres stratégies et programmes pouvant être synergiques ou complémentaires.	2
Participation: Mesurer le degré de participation sociale et institutionnelle des collectivités touchées, notamment en ce qui concerne le mécanisme d'exécution du projet. Il faudra insister de façon spéciale sur la participation des institutions et collectivités bénéficiaires du projet et sur l'efficacité du mécanisme mis en marche pour la mise en œuvre de cette intervention, ce qui implique une capacité de gestion prouvée dans le cas du bénéficiaire de la subvention, et une efficacité prouvée en ce qui concerne les experts assignés au projet. Il s'agit également de décrire les personnes qui participent au processus d'exécution des activités, quelle que soit leur fonction, et dans quelle mesure ils contribuent au développement des activités prévues.	1
Viabilité: Evaluation de la continuité dans le temps des effets positifs générés par l'intervention une fois l'aide supprimée.	1

Nota: Priorité du 1 (maximum) au 3 (minimum).

6. Méthodologie d' Evaluation et Plan de Travail :

La Méthodologie et les techniques proposées par les soumissionnaires de collecte et analyse de l'information sont très importantes pour la présentation et la diffusion des résultats. Il faudra travailler avec des méthodologies participatives en incluant tous les agents d'information clé décrits auparavant.

Le travail sera divisé en trois phases : Etude de Cabinet, Travail sur place et Elaboration de Rapports. Pendant les premières phases de travail on établira le type de tâches que l'on attend des personnes qui effectuent l'évaluation.

Pendant l'étude de cabinet, l'équipe d'évaluation effectuera une révision exhaustive de toute la documentation relative au projet afin de connaître le niveau de profondeur de l'intervention. Cette équipe maintiendra les réunions nécessaires avec les personnes relevantes de la contrepartie et de l'ONGD espagnole, ainsi qu'avec le(s) responsable(s) du comité de suivi de l'évaluation.

A la fin de cette phase, l'équipe d'évaluation présentera une proposition de matrice d'évaluation et d'options méthodologiques, sur laquelle on expliquera en détail le processus qu'elle va suivre. Cette proposition finale sera approuvée par le comité de suivi de l'évaluation

Pendant le travail sur place, qui, dans ce cas, sera réalisé en grande mesure dans le centre, l'équipe d'évaluation recueillera toute l'information nécessaire à l'obtention des données aussi bien quantitatives que qualitatives qui feront partie de l'évaluation et qui seront adaptées aux critères d'évaluation et questions clés décrites auparavant.

Lors de cette phase seront programmées des rencontres avec les acteurs impliqués et avec le comité de suivi pour la remise de résultats. L'organisation et la logistique de ces réunions seront toujours coordonnées par la contrepartie locale.

Finalement, pendant la période consacrée à l'élaboration de rapports, l'équipe d'évaluation élaborera un premier *brouillon du rapport*, sur lequel figureront les conclusions initiales et qu le comité de suivi pourra compléter en incluant ses apports, ses commentaires et même correction de certains aspects qui auraient pu s'interpréter de façon incorrecte, ou bien des explications sur certaines des manifestations déclarées sur le rapport. Ces contributions devront se réaliser dans un délai maximum de 15 jours ouvrables.

Finalement, une fois recueillies et analysées les allégations, on émettra le Rapport Final d'Evaluation selon les indications qui figurent sur le volet 8.

Proposition d'un Chronogramme de l'évaluation

Phase	Tâche	Durée
ETUDE DE CABINET	Révision de documents	1 semaine
	Elaboration de la proposition d'évaluation	0,5 semaines
TRAVAIL SUR PLACE	Travail au CFIP, et avec les acteurs impliqués	1,5 semaines
	Réunions pour la remise de résultats	0,5 semaines
ELABORATION DE RAPPORTS	Rédaction du brouillon du rapport	1,5 semaine
	Discussion et contributions au rapport préliminaire	2 semaines
	Rédaction du Rapport Final définitif	1 semaine
		TOTAL: 8 semaines

Note: Il s'agit d'une proposition de chronogramme qui offre une orientation sur la durée du processus. Il n'est pas contraignant pour l'équipe d'évaluation, qui devra établir son propre chronogramme définitif.

7. Documents et source d'information:

Parmi les documents que l'équipe d'évaluation doit réviser, nous considérons fondamentaux les documents mentionnés ci-dessous, sans préjudice d'autres documents que l'équipe puisse demander ou dont elle pourrait avoir besoin pendant le processus.:

Document	Contenus principaux	Localisation
Réglementation AECID.	Réglementation de justification technique et économique du projet.	Caritas Española, Caritas Mauritanie
Plan Directeur/DEP Mauritanie.	Priorités et lignes stratégiques pour la Coopération Espagnole en Mauritanie.	Caritas Española
Document de formulation du projet.	Identification et proposition d'exécution du projet (cadre logique).	Caritas Española, Caritas Mauritanie
Document de reformulation du projet.	Modifications non essentielles du projet.	Caritas Española, Caritas Mauritanie
Fiches de suivi du projet.	Information sur la progression du projet.	Caritas Española, Caritas Mauritanie
Rapport de suivi et rapport final su projet.	Rapports semestriels, annuel et final sur le déroulement du projet.	Caritas Española, Caritas Mauritanie
Rapport final du projet précédant exécuté lors de l'appel de l'an 2006	Information sur la première phase de l'intervention.	Caritas Española
Annexes aux rapports du projet.	Sources de documentation vérifiables, statistique du centre et autres documents internes.	Caritas Española, Caritas Mauritanie

8. Structure et présentation du rapport d'évaluation:

L'extension maximum du rapport sera de 70 pages (annexes non inclus). Il faudra également présenter un Résumé exécutif de maximum 10 pages, ainsi

qu' une fiche résumé de l' évaluation sur le format établi par le CAD et qui figure en annexe.

Une fois l' évaluation achevée, l' entité chargée de l' évaluation enverra 4 copies du Rapport Final sur format électronique (CD) et sur format physique (papier) aux diverses entités qui ont participé à cette évaluation

Tous ces documents finals devront être présentés en Français et en Espagnol.

Il est recommandable que, lors de sa présentation, la structure du Rapport d' Evaluation Final suive le schéma suivant:

0. Résumé Exécutif.
1. Introduction: on y présentera le propos de l' exercice d' évaluation et les questions finalement choisies pour l' évaluation, ainsi que les principaux résultats obtenus.
2. Description de l' intervention évaluée, où l' on indiquera les objectifs et la structure logique de planification du projet. On introduira une brève description du Projet en faisant référence à ses antécédents. On y décrira les processus d' organisation et de gestion, ainsi que les principaux acteurs impliqués, en faisant référence au contexte économique, social, politique et institutionnel dans lequel se déroule l' intervention
3. Méthodologie employée lors de l' évaluation : on expliquera, d' une part, la méthodologie et les techniques utilisées pendant l' évaluation, et d' autre part les facteurs qui ont conditionné et limité l' étude effectuée.
4. Analyse de l' information recueillie: une fois analysé l' ensemble des documents recueillis, on donnera réponse aux questions et critères d' évaluation établis préalablement, considérant l' évaluation du point de vue intégral proposé par l' adjudicataire. On y présentera les évidences relevées liées aux questions d' évaluation énoncées, ainsi que les interprétations formulées sur cette évidence.
5. Conclusions: on établira les principales conclusions dérivées des critères d' évaluation établis..
6. Leçons apprises: elles sont tirées des conclusions générales de l' évaluation et indiquent, s' il y a lieu, les bonnes pratiques pouvant être extrapolées.
7. Recommandations: à partir des conclusions établies sur le rapport, on procèdera à l' établissement des recommandations orientées à l' amélioration de futures actions. Il est important de mentionner l' acteur ou acteurs spécifiquement ciblés par la recommandation.
8. Annexes: on inclura les Termes de Référence, la méthodologie adoptée, les outils de recueillement d' information utilisée, le plan de travail, la composition et description de la mission, les allégations et commentaires de divers acteurs au brouillon du rapport, ainsi que toute autre information que l' on considère utile.

Dans ce schéma nous remarquons certains aspects que nous considérons particulièrement essentiels:

- On ajoutera les points forts et faibles de l' exécution du projet. Ajouter également les aspects les plus remarquables, positifs ou négatifs, qui permettent de tirer des conclusions pour le futur ou afin de corriger certaines activités du projet, ainsi que tous les aspects qui peuvent contribuer à améliorer son impacte et ses résultats..
- On émettra des recommandations pratiques sur le projet, tout en essayant de synthétiser des recommandations pratiques extraies de l' expérience lors de l' exécution du projet, afin de prendre des décisions et de pouvoir corriger les éventuels désajustements du projet.

9. Equipe d' évaluation

L' équipe d' évaluation devra être formé par 2 consultants qui soient en connaissance de la Réglementation de l' AECID et qui disposent d' une profonde connaissance du contexte dans lequel se déroule le projet, ainsi que du secteur de l' éducation en Mauritanie.

D' autre part, étant donné que les documents qu' il seront obligés de réviser sont **en Français et en Espagnol**, au moins un des membres de l' équipe devra avoir **un niveau de connaissance des deux langues très élevé**.

On tiendra compte du haut niveau de spécialisation et d' expérience en évaluation de projets de coopération au développement exigé afin d' assurer le succès du travail à réaliser. Il faudra également que l' équipe dispose d' un haut niveau de connaissance en ce qui concerne les différentes méthodologies et techniques de recherche sociale.

On recrutera, de préférence, des **professionnels, soit entreprises soit particuliers, locaux**. Au cas où le recrutement dans le marché local ne pourrait pas se faire ou bien ne pourrait pas garantir un minimum de qualité, quel que soit le montant à payer pour le recrutement, on rédigera un rapport motivé qui sera accrédité par l' OTC ou l' Ambassade correspondante (paragraphe II.3 des normes de suivi et de justification de projets du 24 Mars 2009).

En ce sens, et tenant compte des caractéristiques concrètes de ce type d' aides et de la réglementation sur laquelle elles se basent, nous considérons nécessaires que les personnes chargées de la réalisation du travail dont il est question dans cette proposition, disposent d' expérience dans la prestation de services professionnels à des entités à buts non lucratifs. Nous considérons que la contribution d' une équipe qui a de l' expérience dans la coordination et exécution de ce type de travaux apporte une valeur ajoutée aux entités bénéficiaires des aides.



L' équipe d' évaluation présentera pendant la phase de planification son plan de travail définitif et approuvé par l' Unité de Gestion de l' évaluation, ainsi qu' un modèle du Rapport d' Evaluation du Projet, dont la structure et le contenu seront également approuvés par l' Unité de Gestion.

Toute modification dans la composition de l' équipe proposée devra être préalablement notifiée à l' Unité de Gestion.

10. Conditions de l' évaluation et publication:

Les conditions de base requises en ce qui concerne le comportement éthique et professionnel des membres de l' équipe de travail sont les suivantes :

Devoir de confidentialité : Le personnel recruté sera obligé à garder en secret toute l' information qu' il acquiert lors de la révision, selon les termes prévus dans la réglementation en vigueur concernant les audits de comptes et l' évaluation..

Anonymat: Le travail réalisé par la totalité du personnel recruté devra respecter le droit à fournir de l' information tout en assurant l' anonymat et la confidentialité des personnes responsables de donner cette information.

Responsabilité : Tout désaccord ou différence d' opinion pouvant surgir entre les membres de l' équipe ou bien entre eux et les responsables de l' intervention en ce qui concerne les conclusions et/ou les recommandations devra être mentionnée sur le rapport..

Intégrité: L' équipe de travail sera le responsable de manifester des questions non mentionnées spécifiquement dans les TdR, au cas où elles seraient nécessaires pour obtenir une analyse plus complète de l' intervention..

Indépendance: L' équipe devra garantir son indépendance par rapport à l' intervention.

Validation de l' information: L' équipe a la responsabilité de garantir la authenticité de l' information recueillie pour l' élaboration des rapports, étant, par conséquent le responsable ultime de l' information qui figure sur les rapports.

Incidences: Au cas où surgiraient des problèmes pendant la réalisation du travail sur le terrain ou lors de toute autre phase de l' évaluation, ces difficultés devront être communiquées immédiatement à l' ONGD et, si cette organisation l' estime nécessaire, elle le communiquera à l' AECID. Si on agit autrement, l' existence de ces problèmes ne pourra aucunement être utilisée pour justifier la non obtention des résultats établis par l' ONGD sur les présents TdR.

11. Délais pour la réalisation de l' évaluation et budget:

L' évaluation suivra le chronogramme accordé entre l' Unité de Gestion et l' équipe d' évaluation, basé sur le chronogramme décrit dans le paragraphe 6 et devra être remis avec le Rapport Final du projet et avec le rapport d' audit dans les 11 mois qui suivent la fin du projet.



E ce qui concerne l' équipe d' évaluation, le Rapport Final de l'évaluation devra être remis en tout cas avant le 31 Juillet 2010.

Le budget de l' évaluation externe, élaboré en fonction des propositions présentées, est de **13.500€** (TVA inclus).

12. Présentation de l' offre technique et critères d' évaluation:

Pour participer au concours, le candidat devra envoyer sa proposition par courrier postal au siège de CARITAS MAURITANIE et en format électronique à l' adresse qui figure ci-dessous, dans un délai maximum de 15 jours naturels à partir de la réception des Termes de Référence.

Critères d' estimation de l' offre:

Les offres proposées seront estimées sur un total de 100 points, selon les critères suivants:

1. Qualité technique de la proposition, ainsi que son idonéité par rapport aux buts établis. 30 points. L'estimation de la qualité de l' offre présentée tiendra en considération les critères suivants :

- Si l' équipe d' évaluation a prévu de développer la capacité technique de d'organisation au moment d' appliquer la méthodologie qu' elle propose.
- Si elle garantit une réponse suffisante des questions posées au moment de l' évaluation.
- Engagement de l' équipe d' évaluation dans le travail proposé.
- Être sensible aux croyances, us et coutumes, pratiques religieuses et rôles en fonction du genre.

2. Composition de l' équipe de travail: 40 points.

3. Offre économique présentée: 30 points.

Date de présentation des offres: 15 avril 2010.

Lieu de présentation: Ilôt V n°82

Par courrier postal: BP 515, Nouakchott

Par courrier électronique: directeur@caritas.mr , secretaire@caritas.mr ou benoit.boulang@gmail.com

La proposition devra, par conséquent, contenir l'information suivante :

- 1) Objectifs de l'évaluation;
- 2) Atteinte et Méthode de travail;
- 3) Agence de travail. Planification temporelle de la révision et délais de présentation des rapports (chronogramme détaillé).
- 4) Relation spécifique de l'Equipe de travail,
- 5) Activités de l'évaluation;
- 6) Aspects essentiels du Rapport Brouillon;
- 7) Honoraires à percevoir (budget détaillé), en indiquant les heures estimées par équipe de travail et plan de paiements.

L'exclusion ou adjudication de l'offre sera communiquée aux candidats dans un délai maximum de 15 jours naturels comptés à partir de l'ouverture des propositions..

La formalisation du contrat aura lieu dans un délai maximum de 30 (trente) jours à partir de la date de notification de l'adjudication définitive.

L'adjudicataire s'engage à l'exécution du contrat lui-même, étant expressément interdit de céder ou sous – traiter le contrat à un tiers, sauf s'il existe une autorisation expresse de CARITAS ESPAÑOLA et CARITAS MAURITANIE.

D'autre part, l'équipe qui obtient le contrat sera responsable des conséquences pouvant se dériver du manque d'authenticité de ses déclarations au moment d'accomplir ses obligations, dérivées de ce document et du contrat souscrit.